

L'immeuble Piot-Templier, de style néo-mauresque, construit dans les années 1920 par l'architecte Pierre Ancelle vient d'être détruit. Il a laissé un énorme vide face au marché central de Casablanca.

Les artistes qui ont manifesté leur mécontentement, mi-juillet 2011, devant les débris de l'immeuble, avaient l'air de bien peu de chose face aux bras en acier de la spéculation foncière, inculte et affamée. Que pouvaient faire les cris, les slogans et les danses improvisées devant les bulldozers de la culture ?

L'envie de crier au crime contre la mémoire des casablancais, et des marocains aussi, est pressante. Les acteurs culturels casablancais sont en deuil –allez voir quelques-uns de leurs commentaires sur facebook ! Mais les choses ne sont pas simples. Pour être juste, il s'agit de souligner les multiples points de vue dans cette triste affaire.

Du point de vue du propriétaire de l'immeuble, il s'agit là d'un bien dont il a le droit de jouir à sa guise. Il a le droit de le vendre ou de le détruire comme il l'entend.

Les casablancais, quant à eux, ont le droit de sauvegarder leur mémoire. Certes, l'édifice n'évoquait pas une période glorieuse de leur histoire, puisqu'ils étaient sous protectorat, mais ils ont le droit au souvenir.

Les voisins de l'immeuble Piot-Templier, eux, sont contents de le voir disparaître car l'édifice, comme le décrit un des voisins, s'était transformé en « un danger permanent, un repère de malfrats et de criminels en tout genre qui avaient pourri la vie des voisins pendant des années ! »

Et puis, notons aussi que parmi les artistes qui ont manifesté leur colère, il y avait quelques français vivant à Casablanca. Pour ceux-là, l'intérêt est différent. C'est un peu comme nous-autres marocains vis-à-vis des monuments qu'ont laissé nos arrière-grands parents partout dans le sud de l'Europe –nous serions consternés de voir les espagnols détruire l'Alhambra à Grenade par exemple !

Alors, je ne me demande même pas pourquoi les autorités casablancaises ne l'ont pas rénové. En effet, si sa rénovation pouvait faire beaucoup d'heureux, sa destruction, elle, risque de rapporter beaucoup d'argent à quelques-uns.

Ce n'est peut-être pas le manque d'argent qui les a empêchés de restaurer l'édifice Piot-Templier. C'est le manque de volonté. Rappelez-vous des sommes astronomiques qu'on avait réussi à trouver pour construire la mosquée Hassan II de Casablanca. Là, il y avait une vraie volonté et on y était arrivé par tous les moyens !

En 1523, Charles Quint donnait l'ordre de continuer les travaux controversés de transformation

de la mosquée de Cordoue (la mezquita) en cathédrale. Mais en voyant le résultat plus tard, Charles Quint fut attristé : « Si j'avais su ce qu'il y avait ici, je n'aurais jamais osé toucher à l'ancien édifice. Vous avez détruit quelque chose d'unique au monde, et avez construit ce que l'on voit partout »

Dr Hamid Bouhioui, Artiste peintre